



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

musique

Question écrite n° 79285

Texte de la question

M. François Grosdidier appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice sur le groupe Smala et sa chanson Meure légal dont il lui cite quelques paroles : « Quand le macro prend le micro, c'est pour niquer la France. Guerre raciale, guerre fatale, oeil pour oeil, dent pour dent. Organisation radicale, par tous les moyens. Faut niquer leurs mères. Gouers (= Français), c'est toi qui perds, Flippe pour ta femme, tes enfants, pour ta race. On s'est installé ici. C'est vous qu'on va mettre dehors. » Les individus composant ce groupe incitent sans ambiguïté au racisme et à la haine. Son message, reçu par des jeunes déstructurés ou paumés, peut légitimer chez eux au mieux l'incivilité, au pire le terrorisme. Il lui demande s'il envisage d'engager des poursuites contre les membres du groupe de rap « Smala ».

Données clés

Auteur : [M. François Grosdidier](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79285

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2005, page 10985